



CAHIER DES CHARGES

N° 03 – DEMI-FINALES COUPE DES RESERVES

A. Date, Horaires et Finalistes par site

➡ Cf planning des finales

- 13 h 30 – 1^{ère} demi-finale
- 16 h 00 – 2^{ème} demi-finale

Chacune de ces rencontres peut donner lieu à des tirs au but.

B. Les participants

➡ [Rappel du règlement de la compétition en cliquant ici](#)

a. Joueurs

16 joueurs/ses par équipe (+ 3 accompagnateurs maxi).

b. Arbitres

3 arbitres officiels par finale (suivant désignation commission des arbitres).

c. Représentants du District

3 ou 4 membres de la Commission Départementale Sportive et Réglementaire.

Un élu du Comité de direction du District sera également présent (dans la mesure des disponibilités).

C. Infrastructures et matériel nécessaires

a. Terrains

- Stade clos
- 1 terrain gazon ou synthétique (deux matchs auront lieu sur ce terrain)
- Un espace pour l'échauffement des équipes



CAHIER DES CHARGES

c. Animation

Le club d'accueil sera également en charge des éléments matériels suivants :

- ✓ Une sonorisation de bonne qualité (audible sur l'ensemble du complexe) ainsi qu'un animateur expérimenté.
- ✓ Un bureau devra être mis à disposition de la commission organisatrice.
- ✓ Les drapeaux de touches nécessaires pour chaque ½ finale.
- ✓ 2 tablettes (1 par ½ finale) ainsi qu'un référent FMI.

d. Parking

Le club d'accueil devra prévoir un parking suffisant pour l'accueil des joueurs et des accompagnants (environ 100 à 150 véhicules) ; plusieurs emplacements de bus doivent être prévus.

Un plan du stade et des parkings devra également être envoyé au District pour des raisons d'organisation et de sécurité.

D. Services demandés au club d'accueil

a. Avant la manifestation

Le club d'accueil préviendra les différents services de sécurité (mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde, etc.).

Il assurera la publicité ainsi que les invitations locales (maires, conseillers, présidents, d'associations, clubs voisins, etc.).

b. Le jour de la manifestation

- Animation

Le club d'accueil sera en charge des éléments suivants :

- ✓ 1 coordinateur Club/Commission Organisatrice (celui-ci devra être présent 1h avant la première demi



CAHIER DES CHARGES

- Collation d'après match

Le club d'accueil veillera à prévoir des tickets sandwiches et boissons pour les équipes demi-finalistes et les arbitres.

Les buvettes, restaurations et animations diverses sont à l'initiative du club d'accueil et ne doivent pas venir perturber le déroulement des rencontres.

- Sécurité & Santé

Le club d'accueil veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir du personnel pour le(s) parking(s) avant et après l'ensemble des rencontres de la journée.

Il faudra également être informé sur le médecin de garde et ses coordonnées ainsi qu'avoir les équipements nécessaires à l'administration des premiers soins.

E. Régime financier

- **½ finales Challenge de District**

- ✓ Les entrées sont gratuites
- ✓ Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- ✓ Les frais de déplacement du ou des arbitres sont répartis comme suit :
 - * 50% à la charge du club d'accueil.
 - * 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district.

F. Rétroplanning et organisation

La commission organisatrice prendra contact avec le club d'accueil 1 mois avant la manifestation pour organiser une pré-visite (avec contrôle des infrastructures, des produits pharmaceutiques de 1^{ers} soins, ...).

Le District prendra en charge la publicité sur les médias du District (Site et messagerie officielle des clubs).

La commission organis